

Compte rendu Conseil de quartier Centre du mercredi 6 mars 2019

- M. le Maire,
- Marie-Laure Burnichon, Présidente du Conseil Centre,
- Edmond Bourgeon, Adjoint en charge de la Sécurité et vice-Président du conseil Centre,
- les membres du conseil de quartier Centre,
- Nathalie Goutorbe, Chef de Cabinet du Maire,
- Jean-Luc Condette, Directeur Général Adjoint des Services, Ville de Roanne,
- Olivier Jandard, responsable du Pôle Proximité, Ville de Roanne,
- Agnès Desporte, Responsable du service Vie des Quartiers, Ville de Roanne,

ont assisté à cette séance.

Marie-Laure Burnichon et Edmond Bourgeon accueillent M. le Maire, les conseillers et les services, et les remercient pour leur présence.

Les animations

Le film de l'édition ciné plein air 2019, prévue dimanche 25 août, n'est pas encore choisi. Marie-Laure Burnichon propose quelques idées : « le grand bain », « la ch'tite famille », « tout le monde debout »... Ce sont toutes des comédies familiales à succès, certes connues de tous comme l'ont été les éditions précédentes. Cependant, l'objectif d'un ciné plein, c'est aussi de rassembler des habitants et de créer un moment de partage.

Marie-Laure Burnichon informe de la participation de Laura Vigot, Responsable des Politiques Publiques au Musée Déchelette, au prochain atelier de travail, pour échanger sur son projet d'un ciné plein air dans la cour du musée ; elle souhaiterait associer le Conseil de Quartier Centre à ce projet, en s'appuyant sur son expérience.

Une boîte à livres

L'ex-chalet à lait Place de l'Hôtel de Ville est en cours de réfection pour devenir un chalet à livres, sur une initiative du Conseil, et en collaboration avec le Conseil Municipal d'Enfants.

Les travaux réalisés par les services de la Ville, financés en partie par le Conseil, sont en cours. Un graphiste fera prochainement des propositions de visuels sur ce mobilier. Une inauguration pourrait avoir lieu avant l'été. *A réception de ce compte-rendu, les travaux sur le mobilier sont achevés, une proposition de graphisme a été validée par le Conseil et le CME et la réalisation sera mise en œuvre prochainement.*

Le Conseil souhaiterait également installer une autre boîte dans le Jardin du Musée. M. le Maire se montre favorable à cette proposition en précisant que la seule contrainte demeurerait dans les horaires d'ouverture au public de cet espace. Marie Laure Burnichon commente un diaporama présentant deux idées de maquettes pour cette future boîte à livres. L'une est une réplique du kiosque des Promenades, la seconde une réplique en souvenir des usines de tuileries Cancalon.

M. le Maire remercie les conseillers pour ces idées originales et ambitieuses. Pour autant, il indique la nécessité de chiffrer la construction de ces deux édifices, avant toute projection. L'objectif doit rester atteignable. M. le Maire, quant à lui, suggère une réflexion autour d'un possible aménagement du kiosque actuel de la Place des Promenades, dans lequel des livres pourraient également trouver leur place, pour le peu qu'ils ne l'occupent pas intégralement.

Nombreuses anciennes cabines téléphoniques ont été reconverties en boîtes à livres. Toutefois, les conseillers souhaiteraient se démarquer par une conception nouvelle qui serait davantage « une marque de fabrique roannaise ». Aussi, Marie-Laure Burnichon invite les conseillers à prospecter, que ce soit au cours de voyages dans d'autres villes ou bien sur la toile, en vue de nouvelles idées.

La voirie

Olivier Jandard donne ensuite des informations sur la réalisation des diverses demandes et leur coût. Elles figurent sur le document ci-joint, avec également des informations d'une programmation de travaux sur le mois, et aussi des informations diverses concernant le quartier et l'ensemble de la ville.

Marie-Laure Burnichon remercie Olivier Jandard pour sa présence assidue à toutes les commissions de voirie, son écoute et son investissement.

Olivier Jandard présente l'aménagement du rond-point St Louis, qui permettra de fluidifier le secteur et créera 18 places de parking. (Cf document ci-joint)

Questions de voirie :

- Le parking actuel de l'espace St Louis comprend une partie privée et une partie publique. A terme, cet espace pourrait redevenir un parking municipal dans sa totalité dont la gratuité de stationnement pour la clientèle pourrait être négociée avec les commerces.
- Réflexion autour du réaménagement du sens de circulation dans le triangle rue des Minimes /Marengo/Jean Jaurès. M. le Maire répond à Jean-Marc Thieffine que la mise en œuvre de ce projet, au demeurant pertinent, serait complexe du fait notamment d'un risque de blocage du carrefour si 3 voitures attendent dans le sas et qu'un 4^{ème} veut prendre la même direction. Difficultés aussi avec le cadencement des bus de la STAR. La réflexion n'en demeure pas moins toujours ouverte.
- Affaissement du sol devant le restaurant Les Remparts. Une réunion spécifique sera programmée pour examiner les solutions d'aménagement de cette petite placette.
- Une souche d'arbre dangereuse rue Benoit Malon. Le service Espaces Verts de la Ville procèdera à une vérification et la retirera si nécessaire.

Le projet Patrimoine

9 textes, qui résultent en grande partie d'un travail de recherches conséquent de Ghislaine Murard, soutenue par le groupe de travail, sont aujourd'hui à la validation de l'Office de Tourisme. Ghislaine Murard les énumère : un texte d'ouverture de la balade, la chapelle St Michel, l'église St Etienne, la Maison Déchelette, le Château, la Place du Marché, la rue Alsace Lorraine, la rue Jean Jaurès, et la rue Maréchal Foch. Mme Duchemin rappelle le souhait du groupe de travail de compléter l'identification des différents sites par un jalonnement au sol, pour guider le touriste dans son cheminement.

M. le Maire invite les conseillers à parcourir le nouveau Roanne Mag 100 % en réalité augmentée. Il suffit de télécharger l'application gratuite SnapPress, de scanner chaque page à plat et de face qui comporte le petit logo rouge « snapPress », pour bénéficier d'une information plus riche et plus complète, de contenus exclusifs, et de voir les sujets s'animer. Cette technique pourrait aussi s'insérer dans ces futurs panneaux.

Echanges avec M. le Maire

- Quid de l'alimentation des sacs « toutounets » : Elle est régulière, au minimum de façon hebdomadaire. 172 400 sacs ont déjà été utilisés sur l'ensemble de la ville depuis début 2019. (Pour mémoire, 646 600 sacs en 2018) M. le Maire tient à rappeler qu'ils ne sont absolument pas destinés à un usage alimentaire. Ces sacs sont bien biodégradables.
- La boutique test. Depuis l'appel à projets, 3 dossiers ont été déposés. Si aucun n'est retenu, l'appel à projet sera reconduit.

- Espace sportif Place des Promenades. Planning prévisionnel des travaux :
- Entre le 25/03 et 29/03 : modification de l'arrosage, préparation du terrain, dépose d'un banc par les services Espaces verts de la Ville.
- Entre le 01/04 et le 12/04 : pose des agrées fitness, volige bois, longrine béton, repose d'un banc par l'entreprise Chartier .
- Le 15/04 : pose du gazon synthétique par l'entreprise Tarvel.
- Convention avec Mac Donald's. La Direction de Mac Donald's s'est engagée dans un partenariat avec la Ville de Roanne pour participer au nettoyage public. Elle prévoit que du personnel de Mac Donald's vienne ramasser des déchets de leur enseigne (qu'ils soient par terre ou bloquant des corbeilles) Place des Promenades, les mercredis et samedis après-midi. Il est aussi prévu dans la convention que des interventions aient lieu lors d'événementiels, comme la Fête de la Musique. M. le Maire souligne cette belle initiative conduite également avec les Mac Donald's de Riorges et de Mably.
- Opération propreté sur le Faubourg Clermont, initiée par le Président du Football Club Roanne, mercredi 10 avril. Une centaine de jeunes joueurs pourrait s'impliquer dans ce projet éco-citoyen durant cet après-midi dédié habituellement à leur entraînement. Se joindront à eux le Conseil Municipal des Enfants et les 8 Conseils de Quartier. Marie-Laure Burnichon suggère que se réalise l'an prochain, une même opération, portée par l'ensemble des Conseillers de Quartier de la ville.
- Le concours National des Villes et Villages Fleuris. M. le Maire invite les conseillers à être le relais de ce concours, auprès des habitants, tout en précisant qu'en 2020, la Ville tentera d'obtenir une 4^{ème} Fleur à ce concours.
- Dispositif d'aide financière en faveur des propriétaires d'immeubles et d'habitations, désireux de ravalier leurs façades. Afin d'inciter à l'amélioration de l'image de la ville, la Municipalité a porté le montant des subventions à 50% du montant HT du total des travaux, plafonné à 5000 €. Les rues concernées : rue Mulsant et place Victor Hugo , rues de Clermont, Brison, Anatole France, Charles de Gaulle, Jean Jaurès, Alsace Lorraine, Beaulieu, Benoit Malon, Salengro, Maréchal Foch, rue et place Sully, Pierre Dépierre côté des numéros pairs, îlot délimité par le quai de l'île, le quai Cdt de Fourcauld et la RD 207, et enfin rue Denfert Rochereau.
- M. le Maire informe de l'installation, ce jour, d'une caméra sous le passage de l'échiquier, ; elle devrait apporter une solution aux problèmes d'incivilités récurrents sur cet espace. Un conseiller souligne la qualité et la célérité des travaux effectués dans cette mise en œuvre.
- Le plan bancs. M. le Maire rappelle les 650 bancs installés dans la ville. Une cartographie de ces bancs a été soumise à tous les conseils de quartier dans l'objectif de recueillir leurs avis et suggestions sur ces mobiliers, en termes de repositionnements, suppressions ou ajouts. Denise Duchemin suggère d'éviter la plantation de parterres de fleurs juste devant un banc, pour éviter leur piétinement.
- Les massifs fleuris de la Place des Promenades. M. le Maire indique à Ghislaine Murard, la programmation par les services, de prochaines plantations, et notamment des hortensias, autour du kiosque, aux couleurs sollicitées.

Devenir du commerce Auchan : Auchan, grande enseigne nationale, est actuellement dans une réelle difficulté économique. Ce commerce n'intégrera pas le projet Foch Sully dans lequel il n'a pas souhaité investir et fermera. Les discussions sont en cours quant à ses indemnités, et au reclassement de son personnel. Pour autant, il y aura bien une surface alimentaire dans cette opération ; en ce sens, plusieurs enseignes ont contacté M le Maire.

Les locaux de l'ex- commerce La Pipe ont été provisoirement loués par la Ville aux fins de devenir « la vitrine » du projet Foch Sully, et notamment d'accueillir sa maquette.

- Le parking de la Berge. Patrick Gerbay, propriétaire du site, avait des projets de construction sur ce site. Or, le coût des fouilles imposées par la Drac sur cet espace l'a conduit à abandonner son projet. De fait, la Ville, dans le cadre d'une convention d'occupation, propose ce terrain aux automobilistes qui veulent y stationner.
- Le château Jules Ferry. Il avait été question que ce château soit mis en vente par la Ville qui avait cependant prévenu qu'elle n'engagerait pas de travaux préalables, compte tenu des coûts engendrés. A ce jour, aucun acquéreur ne s'est manifesté. Les terrains autour du château pourraient permettre d'accroître la capacité de stationnement de la Ville. La réflexion reste ouverte.
- Devenir de la maison du Buisson Ardent. La Municipalité a confié à la nouvelle conservatrice du musée Déchelette la réflexion sur un projet de modernisation et d'extension du musée. Il s'agit d'un projet conséquent qui s'étalera sur près de deux mandats. Le bâtiment du Buisson Ardent pourrait être intégrée dans ces perspectives.
- Les futurs aménagements de la ZAC Gambetta, et la future école de Centre Ville s'intègrent dans le projet Cœur de Ville qui en comptera bien d'autres.
- Les riverains se plaignent des nuisances autour du bar 28 cours de la République. Edmond Bourgeon répond que cette problématique sera gérée par la Police Municipale.
- Demande de nettoyage par la SNCF des abords de ses voies, envahis par les ronces. Elles offrent une vue bien peu esthétique depuis le Pont de Promenades.
- Demande des conseillers de rencontrer Patrice Pépin, nouveau Responsable de la Police Municipale, ainsi qu'Aurélien Garcia, Directeur de projet "Action Cœur de Ville". Ces rencontres seront programmées.
- M. Fattoretto souligne la faible fréquentation du parking de l'Hôtel de Ville depuis l'installation du barriérage automatique. Les nouvelles habitudes ne sont pas encore prises indique M. le Maire, tout en rappelant le fonctionnement du nouveau système de contrôle d'accès au parking Hôtel de Ville, identique à celui du parking République. L'accès comme la sortie se font par le côté du centre administratif, rue Voltaire. Un système de caméras lit la plaque minéralogique pour permettre l'ouverture automatique des barrières. Il faut, avant de repartir, régler son stationnement via l'horodateur avec saisie du numéro minéralogique ou bien utiliser la nouvelle application gratuite Whoosh téléchargeable sur un smartphone. Elle permet un gain de temps et un règlement ajusté sans carte bancaire ni espèces. Le prix du stationnement reste inchangé, 1€ de l'heure en moyenne, et la gratuité maintenue 30 mn par jour en semaine et 2h le samedi.

Marie-Laure Burnichon lève la séance à 20h30.

Le prochain conseil de quartier Centre
aura lieu mardi 18 juin 2019 à 18h30 salle Charles de Gaulle de l'Hôtel de Ville
(Attention de bien vouloir noter le changement de date)